

Randonnée pédestre et VTT "L'Aluzienne"

01 novembre 2018

Règlement "L'Aluzienne"

- La randonnée "L'Aluzienne" est une manifestation sportive non motorisée sur une voie ouverte à la circulation publique, sans classement final des participants.
- Le départ et l'arrivée de la randonnée ont lieu place de la croix chaumont, 71510 Aluze. La randonnée propose 2 parcours pédestres (11km et 17km) et 2 parcours VTT (27km et 37km). Le port du casque est obligatoire pour le parcours VTT.
- Des ravitaillements solides et liquides sont tenus sur les parcours et à l'arrivée.
- L'organisateur se décharge de toute responsabilité en cas d'accident ou de quelconque problème lors de l'épreuve.

Inscriptions

- Les inscriptions sont le jour même de l'épreuve entre 7h30 et 11h00, place de la croix chaumont à Aluze

Parcours

- Les circuits pédestres (11km et 17km) empruntent les communes d'Aluze, Chamilly, Chassey le Camp, Mercurey, Rully, Bouzeron
- Les circuits VTT empruntent les communes d'Aluze, Chamilly, Chassey le Camp, Remigny, Bouzeron, Rully, Mercurey

Contacts / Organisation

- Cycling Eco Team, représenté par M.Letienne Arnaud, 06 65 93 68 65
cyclingecoteam@gmail.com
- Les amis du Noyer, représenté par Mme Desgranges Séverine, 06 21 52 73 56